



MAIRIE
de
NOAILHAC

Téléphone 05 63 50 50 05

**Bulletin
du Conseil Municipal
De la commune de Noailhac
Séance du 14 mars 2019**

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Louis GAU. Henry BOSCH ; Serge BARBASTE.; Marc GEMIN ; Jacques BLANC ; Jean-Marie BERNAT
Mmes : Marie-Pierre PALAYSI ; Armelle ANDRADE ; Christiane MADAULE ; Isabelle CARRIÈRE ; Gaëlle THUILLIER
Absent : Etienne SICARD

**VEOLIA
CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIQUE
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Renouvellement de la convention de prestations de Service Public de l'Assainissement Non Collectif.
Délibération votée à l'unanimité.

**DEPARTEMENT DU TARN
CONVENTION D'INGENIERIE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE
APPUI AUX COMMUNES ET EPCI**

Convention d'assistance en ingénierie publique départementale pour les communes et EPCI.
Délibération votée à l'unanimité, pas de coût supplémentaire pour la mairie.

RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

Le retour à la semaine des 4 jours (horaires 8h45 – 12h / 14h – 16h45), a été voté lors du conseil d'école du 12/02 après consultation des parents.
Un courrier a été adressé au Conseil académique pour validation des horaires

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du patrimoine pour un montant de 75€.
Une subvention de 25 € a été allouée au Militarial de Boissezon.

**BRANCHEMENT DES MAISONS EXISTANTES AU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT**

Dans le cas où un propriétaire souhaiterait la mise en place d'un tabouret (boîte de branchement au réseau), la fourniture et la pose de cet équipement seront facturées 300 €.

RALLYE DE LA MONTAGNE NOIRE

Comme l'année dernière, une journée d'essai est programmée sur Noailhac le jeudi 25/07.

**SITE INTERNET MAIRIE
mairie-noailhac81.fr**

Une rubrique immobilière (vente-location) va être ouverte sur le site pour les habitants de Noailhac.

Les annonces sont à déposer au secrétariat de mairie.

**REUNION PUBLIQUE
ENQUETE TRAVAUX 2019**

La Mairie a organisé une réunion débat publique le 12/03 au cours de laquelle ont été présentées les suggestions faites par les habitants.

70 personnes étaient présentes, les échanges ont été nombreux.

En fonction de leurs coûts, certaines propositions seront incluses dans le budget communal.

L'idée de journée citoyenne a été retenue, les personnes désirant y participer sont invitées à s'inscrire auprès de la Mairie.

RAPPEL

Avant d'engager des travaux quels qu'ils soient, une demande préalable est à déposer en Mairie